Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 152f07
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

Egalité des sexes dans la vie publique : l'Europe n'atteint pas son objectif

Déclaration de Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale Adjointe du Conseil de l'Europe, à l'occasion de la Journée internationale de la femme

Strasbourg, 07.03.2007 – L'égalité de sexes est une question d'équité et de bon sens. Une société qui ne permet pas à plus de la moitié de sa population de participer pleinement aux décisions publiques se rend non seulement coupable de discrimination envers les femmes, mais rate l'occasion d'exploiter son potentiel politique, économique et social.

Quatre ans après que le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe[1] eut fixé un objectif minimum de 40 % de représentants de chaque sexe au sein de toute instance de décision dans la vie politique ou publique, les statistiques recueillies par le Conseil de l'Europe témoignent d'une réalité décevante. L'Europe est toujours une équipe dont près de la moitié des joueurs restent sur la touche.

Sur les 36 pays qui ont répondu à un questionnaire en septembre 2005, seule la Suède a atteint l'objectif des 40% de femmes au parlement national. Dans la moitié de l'Europe, la proportion de femmes au parlement est inférieure à 20 %.

Sur les six femmes chefs d'Etat en Europe, trois étaient des reines, deux avaient été élues au suffrage direct, une, désignée par le parlement. Pour ce qui est des chefs de gouvernement, le tableau est encore moins brillant et jusqu'à l'élection d'Angela Merkel au poste de chancelière d'Allemagne en novembre 2005, en Europe, les premiers ministres étaient tous des hommes. En outre, seuls six Etats membres[2] du Conseil de l'Europe comptent plus de 40 % de femmes ministres et six[3] autres n'en ont aucune. La représentation des femmes dans les collectivités territoriales et dans les plus hautes instances judiciaires des Etats membres du Conseil de l'Europe n'a pas atteint non plus l'objectif qui avait été fixé d'un commun accord.

La Recommandation de 2003 du Comité des Ministres énonce des mesures législatives et administratives précises pour améliorer la situation. Selon les statistiques, les progrès en la matière sont d'une lenteur consternante. Il est temps à présent de faire passer la question de l'égalité des sexes du domaine de la rhétorique à celui de la politique.

Lien vers le rapport statistique sur la participation des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique dans les Etats membres du Conseil de l'Europe (au 1er septembre 2005) (anglais uniquement)

[1] Recommandation (2003)3 sur la participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique.
[2], Autriche, Finlande, Allemagne, Norvège, Espagne, Suède (situation en septembre 2005)
[3] Arménie, Azerbaïdjan, Chypre, Monaco, Serbie et Monténégro, Slovaquie (situation en septembre 2005)

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.